

Séance du 12 avril 2012

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été régulièrement convoqué pour siéger au lieu ordinaire de ses séances.

Étaient présents : M. HURILLON, Maire ; Mme CATTEL, M. SEGETTO, Mme FAUCONNET, M. BARONI, M. TOCHTERMANN, Maires-Adjoints ; Mme LOEUILLLET, M. BRAUN, Mme QUINOT, M. LELOUP, M. HARAND, Mme BERNOT, M. VADROT, M. GARNIER, Mme JUSSIAUME, Mme BESSON, M. FAUCONNET, Mlle CALFON J., M. HACQUART; Conseillers Municipaux.

Étaient excusés représentés : Mme LEDINS représentée par M. SEGETTO; M. GUERRAPIN représenté par M. HURILLON; Mme LEERMAN représentée par Mme FAUCONNET; M. COUVREUR représenté par Mme CATTEL; Mme FORNONI représentée par M. HARAND; M. NORMAND représenté Mme JUSSIAUME.

Étaient absents : M. LUCAS et Mlle CALFON Amelle.

Madame QUINOT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et met au vote les affaires portées à l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Les procès-verbaux des séances du 5 mars 2012 sont adoptés à l'unanimité.

Il est donc passé à l'ordre du jour qui appelle l'examen des affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

13 – VILLE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Chantal CATTEL délibérant sur le Compte Administratif 2011 de la commune dressé par Monsieur HURILLON Marcel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		661 243,47		175 114,00		836 357,47
Opérations de l'exercice	3 085 690,74	3 357 385,59	729 750,84	282 837,03	3 815 441,58	3 640 222,62
TOTAUX	3 085 690,74	4 018 629,06	729 750,84	457 951,03	3 815 441,58	4 476 580,09
Résultats de clôture		932 938,32	271 799,81			661 138,51
TOTAUX CUMULÉS		932 938,32	271 799,81			661 138,51
Restes à réaliser			336 900,00		336 900,00	
RÉSULTATS DÉFINITIFS		932 938,82	608 699,81			324 239,01

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A la majorité,

1 abstention (M. FAUCONNET).

14 – SERVICE PUBLIC DE L'EAU – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Chantal CATTEL délibérant sur le Compte Administratif 2011 du Service public de l'Eau dressé par Monsieur HURILLON Marcel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		161 862,65		24 071,47		185 934,12
Opérations de l'exercice		48 331,19	25 570,03	8 912,76	25 570,03	57 243,95
TOTAUX		210 193,84	25 570,03	32 984,23	25 570,03	243 178,07
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE			
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
TOTAUX CUMULÉS		210 193,84		7 414,20		217 608,04
RÉSULTATS DÉFINITIFS		210 193,84		7 414,20		217 608,04

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A la majorité,

4 abstentions.

15 – SERVICE ASSAINISSEMENT – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Chantal CATTEL délibérant sur le Compte Administratif 2011 du Service d'Assainissement dressé par Monsieur HURILLON Marcel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		141 419,65	936 923,07		795 503,43	
Opérations de l'exercice	116 414,38	148 655,02	409 008,63	202 667,92	525 423,01	351 322,94
TOTAUX	116 414,38	290 074,67	1 345 931,70	202 667,92	1 462 346,08	492 742,59
Résultats de clôture		173 660,29	1 143 263,78		969 603,49	
TOTAUX CUMULÉS		173 660,29	1 143 263,78		969 603,49	
RÉSULTATS DÉFINITIFS		173 660,29	1 143 263,78		969 603,49	

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**A la majorité,
4 abstentions.**

16 – REGIE DE TRANSPORT – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Chantal CATTEL délibérant sur le Compte Administratif 2011 de la Régie de Transport dressé par Monsieur HURILLON Marcel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		22 221,15
Opérations de l'exercice	37 193,94	35 255,56
TOTAUX	37 193,94	57 476,71
Résultats de clôture		20 282,77
TOTAUX CUMULÉS		20 282,77
RÉSULTATS DÉFINITIFS		20 282,77

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'unanimité.

17 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2011 DU RECEVEUR MUNICIPAL, VILLE, SERVICE DE L'EAU – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT, REGIE DE TRANSPORT

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2011,

Après avoir constaté l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Maire et les comptes de gestion du receveur,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, vu le rapport de la Commission des Finances, DECIDE :

- D'ADOPTER les comptes de gestion Ville, Eau, Assainissement, Régie de Transport du receveur pour l'exercice 2011 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs du Maire pour le même exercice.

A l'unanimité pour les comptes de gestion 2011 de la Ville et du Service de Transport.

A la majorité – 4 abstentions pour les comptes de gestion des Services de distribution d'Eau et d'Assainissement.

18 – VILLE – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2011

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2011 de la Ville,

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

- Constatant que le compte administratif présente un excédent de 932 938,32 €,

- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Pour mémoire :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) 661 243,47 €

Résultat de l'exercice – Excédent 271 694,85 €

EXCEDENT au 31.12.2011 932 938,32 €

Affectation obligatoire :

- A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 271 799,81 €
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) 661 138,51 €

A l'unanimité.

19 – SERVICE PUBLIC DE L'EAU – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2011

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2011 du Service public d'Eau potable

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011

- Constatant que le compte administratif présente un excédent de 210 193,84 €

- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Pour mémoire :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) 161 862,65 €

Résultat de l'exercice – Excédent 48 331,19 €

EXCEDENT au 31.12.2011 210 193,84 €

- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) 210 193,84 €

**A la majorité,
4 abstentions.**

19BIS – SERVICE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2011

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2011 du Service public d'Assainissement

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011

- Constatant que le compte administratif présente un excédent de 173 660,29 €

- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Pour mémoire :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) 141 419,65 €

Résultat de l'exercice – Excédent 32 240,64 €

EXCEDENT au 31.12.2011 173 660,29 €

Affectation obligatoire :

- A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 173 660,29 €
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) 0 €

**A la majorité
4 abstentions.**

20 – VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR 2012

VU la proposition de Monsieur le Maire de retenir les taux de référence communaux de 2011.

VU l'avis favorable de la Commission de Finances réunie le 29 mars 2012,

CONSIDERANT que l'équilibre du budget 2012 nécessite des rentrées fiscales d'un montant de 1 305 438 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré DECIDE :

- **DE FIXER** comme suit les taux de contributions directes pour 2012 :

	Taux	Bases d'imposition prévisionnelles 2012	Produit correspondant
Taxe d'habitation	23,21	2 404 000	557 968
Taxe foncière (bâti)	25,87	2 181 000	564 225

Taxe Foncière (non bâti)	28,37	99 100	28 115
C. F. E.	20,82	745 100	155 130
		Produit fiscal attendu	1 305 438

A l'unanimité.

21 – AMORTISSEMENTS DES BIENS ACQUIS EN 2011

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'instruction M14, les communes dont la population est égale ou supérieur à 3500 habitants sont tenues de pratiquer l'amortissement sur les immobilisations corporelles et incorporelles réalisées.

Le tableau ci-après reprend la nature des biens acquis au titre de l'année 2011, leur valeur d'acquisition ainsi que la durée d'amortissement proposée.

Libellé des immobilisations	Date réalisation	Valeur acquisition	Durée
Souffleur PPK	07/02/2011	296,12	1
Débroussailluse	04/02/2011	691,99	5
Remplacement de bâches	14/02/2011	3 549,97	5
Compresseur	07/03/2011	587,69	5
Marteau piqueur – ponceuse	28/02/2011	2 944,44	5
Tondeuse Honda	11/04/2011	1 928,00	5
Epandeur	18/04/2011	873,08	5
Plateau de coupe John Deere	30/04/2011	3 747,65	5
Sèche-linge	05/05/2011	599,00	5
Imprimante multifonctions Canon	23/06/2011	79,00	3
Perforateur	30/06/2011	776,41	5
Congélateur	05/07/2011	449,00	5
Véhicule Renault Mascott Benne	01/08/2011	19 136,00	5
Débroussailluse	24/08/2011	446,25	5
Véhicule Renault occasion Trafic	13/09/2011	13 441,50	5
Véhicule Renault Kangoo	30/09/2011	14 653,33	5
Extension réseau public électricité	13/09/2011	9 492,20	5
Souffleur	18/10/2011	602,09	5
Rideau métallique	06/11/2011	4 903,60	5
4 Epandeurs manuels	23/11/2011	1 669,62	5

Vu les propositions de durées d'amortissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- DE FIXER les durées d'amortissement des investissements réalisés en 2011 telles que présentées dans le tableau ci-dessus,
- DE PRATIQUER l'amortissement de façon linéaire.

A l'unanimité.

22 – PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE A LA CANTINE MATERNELLE ET A LA CANTINE PRIMAIRE (P. A. I.)

Une circulaire interministérielle du 8 septembre 2003, prévoit un dispositif d'accueil, en collectivité, des enfants qui sont atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérances alimentaires. Ce dispositif est appelé « Projet d'Accueil Individualisé » (P. A. I.).

La commune est concernée par ces dispositions, notamment au niveau de la restauration scolaire et souhaite s'intégrer dans ce dispositif.

Au regard des tarifs appliqués pour la cantine scolaire, il vous est proposé de fixer le tarif P. A. I. à **1 €** par jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **D'ADOPTER** le présent rapport.

A l'unanimité.

23 – VENTE D'UNE TONNE A LISIER

La commune possède une tonne à lisier utilisée antérieurement à la construction de la nouvelle station d'épuration pour le transport des boues destinées à être épandues sur les terres agricoles.

Ce matériel n'a plus son utilité et a fait l'objet d'une demande d'achat par la SARL DOSSOT FRERES dont le siège est à Virey sous Bar.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **DE DONNER SON ACCORD** à la vente de la tonne à lisier,

- **D'ARRETER** son prix à 4 200 € H. T. soit 5 023,20 € T. T.C.,

- **DE DONNER TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour finaliser cette transaction et l'autoriser à signer tous documents nécessaires.

A l'unanimité.

Séance levée à 20 h 30.

La présente séance du 12 avril 2012 comporte les affaires désignées ci-dessous :

13/ Ville – Adoption du Compte Administratif 2011

14/ Service public de l'Eau – Adoption du Compte Administratif 2011

15/ Service Assainissement – Adoption du Compte Administratif 2011

16/ Régie de Transport – Adoption du Compte Administratif 2011

17/ Approbation des comptes de gestion 2011 du receveur municipal Ville, Service de l'Eau, Service de l'Assainissement, Régie de Transport

18/ Ville – Affectation du résultat d'exploitation 2011

19/ Service public de l'Eau – Affectation du résultat d'exploitation 2011

19bis/ Service Assainissement – Affectation du résultat d'exploitation 2011

20/ Vote des taux des contributions directes pour 2012

21/ Amortissements des biens acquis en 2011

22/ Protocole d'Accueil Individualisé à la cantine maternelle et à la cantine primaire (P. A. I.)

23/ Vente d'une tonne à lisier